



Formation « Aménagement urbain centre bourg et lotissement »

Nos modes de vie doivent évoluer pour aller vers un monde plus durable. Ainsi, il faut avoir un autre regard sur nos aménagements urbains. La mobilité, l'énergie, la gestion des déchets, des eaux pluviales, la biodiversité... sont autant de vision à prendre en compte lors de nos aménagements. Cependant il existe des limites économiques à l'aménagement mais aussi lié à son entretien. Cette formation permet d'apporter un nouveau regard de ce qui se fait dans nos bourgs et quartier d'habitations tout en préservant nos identités locales.



Objectifs pédagogiques	 À l'issue de la formation le stagiaire sera capable de : Proposer des aménagements économiques et écologiques de centre bourg. Proposer des aménagements économiques et écologiques de lotissements.
Public & pré-requis	 Agents techniques et responsables espaces verts de collectivité. Aménageurs, concepteurs de parcs et jardins. Élus en charge des espaces verts. Prérequis: Sensibilité sur les aménagements écologiques
Programme détaillé par ½ journée	Jour 1: Contexte, problématiques et visites exemplaires. MATIN: 09H00-12H30 Rappel règlementaire, sanitaire. Contexte et enjeux. Méthode d'aménagements écologiques. APRÈS-MIDI: 13H30-17H30 Visite d'un centre bourg exemplaire. Visite d'un lotissement exemplaire.



CATALOGUE DES FORMATIONS TERRA AMÉNITÉ



Jour 2 : Les techniques et l'application en cas concret.
MATIN: 09H00-12H30
 Les techniques et matériels pour l'entretien. Tableau des tâches par code de gestion. Travail en groupe sur un aménagement au choix. APRÈS - MIDI : 13H30 - 17H00 Établir un tableau d'entretien avec le matériel adapté. Remise du groupe de travail. Analyses, critiques et pistes d'améliorations.
 L'intervenant alternera découverte de techniques, d'outils et de cas concrets exemplaires. Un exercice qui mettra le stagiaire en situation avec l'accompagnement et l'expertise du formateur. À l'issue de cet exercice le stagiaire aura réalisé un plan d'aménagement réel sur une de ses zones d'intervention. Un cahier des charges pour les aménageurs et les lotisseurs lui sera remis.
 Feuille d'émargement : les stagiaires émergeront par demi-journée. Attestation de formation remise aux stagiaires ayant suivi la formation avec assiduité. Une évaluation écrite portant sur l'atteinte des objectifs sera réalisée par les participants en fin de formation. Quiz/QCM et commentaire libre validant les acquis en fin de formation.
FRÉDÉRIC SÉGRETIN En tant qu'ancien responsable du service espaces verts de Brétignolles sur Mer, Frédéric participait en amont à l'élaboration des nouveaux aménagements. Fort de ces expériences, il continue d'apporter ses solutions sur divers aménagements à travers terra-aménité. Ses collaborations avec Vendée Eau, Trivalis, le CAUE de Vendée lui permettent d'avoir une vision holistique des projets. Ainsi en plus d'être économiques, les réalisations sont résilientes et pleines de vie!